

fappunb
fnbfa

Fédération des associations
de professeures et professeurs
d'université du Nouveau-Brunswick

Bulletin

Vol 27 No 14

Édition d'automne

octobre 2003

1973

Notre 30^e Anniversaire!

2003

MOT DU PRÉSIDENT

En ce début d'année universitaire, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du corps professoral du Nouveau-Brunswick. Je souhaite le succès à tous et à toutes.

Les nouveaux membres ou ceux et celles qui arrivent d'une université d'une autre province seront sans doute intéressés par la rétrospective des récentes activités de la Fédération en matière de relations publiques. [Voir page 3 – Réd.]

Depuis le dernier numéro du *Bulletin*, nous avons réussi à faire publier deux autres articles dans la presse écrite: *Universities Merit More*, dans l'édition du 11 juin du *Times and Transcript*, et *Society Must Rein In Education Costs* (*La société doit refréner les coûts de l'éducation*) [voir page 6 – Réd.] dans l'édition du 2 septembre du *Telegraph Journal*. Nous poursuivons nos démarches pour obtenir une plus grande couverture de l'éducation postsecondaire dans les médias francophones, en particulier à l'Acadie Nouvelle, et nous espérons avoir des nouvelles favorables à vous rapporter à ce sujet dans le prochain numéro du *Bulletin*.

Le 21 septembre, le directeur général, Desmond Morley, a participé à un symposium sur invitation seulement, organisé par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes pour discuter des futures priorités de la Commission. Le symposium en est arrivé à la conclusion, pratiquement incontestée, que la question la plus urgente était la réduction ou l'élimination des frais de scolarité et leur remplacement par un financement public adéquat.

Encore une fois, la Fédération a été invitée à soumettre un exposé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes et elle a réussi à se faire inclure dans la liste des participants aux audiences publiques qui auront lieu à Fredericton le 3 novembre prochain.

À tous nos membres, je souhaite une année universitaire productive et enrichissante.

Le président,
Claude Dionne

PRIX CONDITION FÉMININE

Les prix Condition féminine, d'une valeur de 250\$ chacun, ont été attribués cette année à Corinne Gilroy pour son étude de la représentation de la femme dans les romans gothiques du XVIII^e siècle, et à Katia Grubišić pour son analyse comparative de la poésie d'Emily Dickinson et de Ralph Waldo Emerson.

Le nombre de soumissions a battu un record cette année et les deux gagnantes méritent de chaleureuses félicitations pour leur succès.

RÉTROSPECTIVE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Comité des communications a été officiellement créé au cours de la réunion de l'automne 2000 du Comité directeur de la Fédération, avec le mandat de rendre la Fédération plus visible auprès de ses membres et du grand public.

Peu de temps après, le directeur général et moi nous sommes réunis et, avec une certaine appréhension, nous avons essayé de voir comment nous pourrions nous acquitter d'une tâche aussi monumentale. Toutefois, au moment d'entamer la quatrième année d'existence du Comité, je crois que nous avons fait de grands pas.

Une des premières tâches que nous nous sommes fixées a été de communiquer avec les éditorialistes en chef des principaux journaux de la province afin de voir s'il serait possible de faire publier des articles régulièrement dans un ou plusieurs de ces journaux. Nous avons compris que c'était peut-être la meilleure façon d'atteindre nos buts. Le désavantage inhérent à ce plan était le risque de « gaspiller notre capital » auprès des journaux, ce qui pourrait éventuellement amener ceux-ci à refuser de publier nos articles parce que nous essaierions d'obtenir une trop grande couverture. Les éditorialistes se sont déclarés intéressés par nos articles – ils ne voulaient toutefois pas s'engager à les publier régulièrement, mais ils évalueraient chacun selon ses mérites propres. Comme vous pouvez le voir dans l'article intitulé *We Love Letters – And We Love Hearing New Voices, Too* (Nous aimons les lettres – et nous aimons aussi entendre de nouvelles voix), signé par le directeur-rédacteur en chef du *Telegraph Journal* [voir page 4 – Réd.], pour réussir à se faire publier, il faut atteindre un équilibre délicat entre différents ingrédients. J'ai donc le plaisir de vous rapporter qu'au cours des trois dernières années, trente articles de la Fédération ont été publiés dans divers journaux de la province. Nous allons essayer de continuer à entretenir de bonnes relations avec ces médias.

La deuxième tâche importante que nous nous sommes fixée a été d'élaborer et de faire connaître un site Web de la Fédération. Le but du site Web était double: 1) augmenter la visibilité de la Fédération auprès de ses membres; 2) faire fonction de second moyen de lobbying. Les membres du grand public qui accèdent au site Web sont effectivement soumis à un lobbying lorsqu'ils lisent nos articles, nos *Bulletins* et nos exposés. Une fois le site Web créé, nous avons essayé de le faire connaître. À cette fin, nous avons placé des annonces dans les journaux locaux et nous avons transmis des souhaits de fin d'année sur les canaux de télévision locaux. Nous avons imprimé l'adresse du site Web sur une série de signets que nous avons fait distribuer par les librairies partout dans la province et nous avons continué de l'annoncer dans le *Bulletin*. Au cours de la première année du site Web, j'ai rapporté le grand plaisir du Comité d'avoir eu plus de 2 000 demandes d'accès par mois et notre intention d'essayer de conserver ce taux (en faisant de la publicité). Comme vous le savez fort probablement, j'ai indiqué le mois dernier que nous avons récemment dépassé **60 000 demandes d'accès par mois!**

Le Comité des communications souhaitait également améliorer le profil de la Fédération en entreprenant périodiquement des campagnes de sensibilisation du public. Jusqu'à présent, nous avons lancé les campagnes suivantes:

La campagne du signet. Des signets conçus par le Comité ont été distribués à tous les membres de la Fédération, à tous les députés provinciaux, aux députés fédéraux du Nouveau-Brunswick, et au public par l'intermédiaire des librairies partout dans la province. La réponse a été tellement encourageante que nous avons continué à utiliser les librairies chaque année pour distribuer les signets dans le cadre d'un projet permanent de sensibilisation du public.

La campagne du portefeuille. Étant donné notre succès dans la presse écrite, nous avons décidé de préparer un portefeuille annuel rassemblant tous les articles publiés au cours de l'année. Ce portefeuille est

distribué aux associations locales, aux députés provinciaux, aux députés fédéraux du Nouveau-Brunswick, à la CESPM, aux associations de parents et maîtres, à l'ACPPU et aux autres associations provinciales.

La campagne du feuillet d'information. Nous préparons périodiquement un feuillet qui présente des faits connus sur la situation actuelle de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Ce feuillet est transmis à tous les membres de la Fédération, aux députés provinciaux, aux députés fédéraux du Nouveau-Brunswick, à la CESPM, à l'ACPPU et aux autres associations provinciales. Les renseignements qu'il contient sont transmis au grand public dans nos publicités hebdomadaires dans les journaux francophones et anglophones de la province.

La campagne anniversaire. Un collant a été préparé annonçant la célébration du 30^e anniversaire de la Fédération. Ce collant a été placé sur tous les documents expédiés par la Fédération en 2003.

Le Comité étudie également d'autres possibilités de campagnes pour les années à venir. Comme vous pouvez le constater, le Comité des communications a fait beaucoup de chemin depuis sa création en l'an 2000 et il prévoit d'autres succès pour l'avenir.

Je remercie particulièrement le directeur général, Desmond Morley, et l'ancien président, Jack Vanderlinde, qui ont aidé à faire du Comité des communications une entreprise en pleine activité.

Le président, Ian H. Fraser

NOUS AIMONS LES LETTRES – ET NOUS AIMONS AUSSI ENTENDRE DE NOUVELLES VOIX

[L'article qui suit, signé par Peter Haggert, directeur-rédacteur en chef, a été publié dans l'édition du 17 mai 2003 du Telegraph Journal – Réd.]

L'éditorialiste en chef, Ron Barry, s'installe à son bureau à 8 heures, un lundi matin, de bonne humeur. « Regardez... nous avons publié neuf lettres aujourd'hui. »

C'est une victoire pour Ron dont la principale motivation est souvent le désir de permettre au plus grand nombre possible de voix différentes de s'exprimer dans les éditoriaux.

Il est maintenant 9h 30 et le courrier du matin a été distribué. L'humeur de Ron est maintenant tempérée par les onze nouvelles lettres déposées sur son bureau. « C'est difficile de rester à jour, mais c'est un problème agréable », déclare M. Barry, natif de Saint-Jean et résidant au Nouveau-Brunswick depuis toujours.

Je comprends ce que Ron ressent. En termes simples, nous aimons recevoir des lettres. Et nous avons été récompensés au cours des dernières années par une croissance exponentielle non seulement du nombre de lettres, mais aussi de la diversité des sujets. De nouveaux noms, de nouvelles façons de transmettre l'information, de nouveaux points de vue à ajouter aux diverses opinions émises autour des distributeurs d'eau glacée de la province du Nouveau-Brunswick.

Le nombre de lettres reçues donne une idée de la santé du dialogue établi par le journal sur le marché qu'il dessert. Dans les sondages de marketing, les lecteurs et lectrices nous répètent que les lettres sont en haut de la liste de ce qu'ils aiment dans leur journal.

Voici pourquoi ils aiment les lettres:

- ⊙ **De nouvelles voix et de nouvelles opinions.** Les lecteurs et les lectrices aiment des raisonnements bien développés. Ils aiment particulièrement apprendre de nouveaux faits et de nouvelles idées dans les lettres publiées. Ils apprécient la contribution de nouvelles personnes. Ils nous disent perdre intérêt lorsqu'ils voient à plusieurs reprises les mêmes personnes donner des renseignements de même portée.
- ⊙ **Le bon goût.** Les lecteurs et lectrices aiment un bon raisonnement, mais non une attaque. Les lettres écrites avec respect sont considérées plus crédibles.
- ⊙ **La longueur.** Les lecteurs et lectrices perdent rapidement intérêt lorsque la lettre est trop longue. En fait, la longueur d'une lettre peut parfois en limiter la lecture au seul titre. Lire une lettre exige un investissement en temps et nous utilisons tous notre temps de la manière la plus prudente possible. Nous encourageons à soumettre des lettres de 450 mots au plus. Ainsi, la position est expliquée d'une manière plus succincte et la longueur de la lettre reste raisonnable. Cette limite nous permet d'inclure un plus grand nombre d'opinions, de voix et de contributions.
- ⊙ **La rapidité de la publication.** Nous essayons de publier les lettres reçues le plus rapidement possible. Évidemment, nous avons toujours un certain nombre de lettres en attente par manque d'espace. Ce nombre peut être plus élevé à certaines périodes, ce qui a bien sûr un effet sur la rapidité de la publication.
- ⊙ **Une nouvelle discussion.** Nous préférons les lettres qui fournissent de nouveaux renseignements. Nous préférons les lettres qui apportent de nouveaux arguments et de nouvelles idées. Si nous avons le choix entre imprimer une lettre qui réitère une position connue ou souvent répétée et une autre qui apporte un nouveau sujet de réflexion, nous choisirons toujours la deuxième.
- ⊙ **La fréquence.** Étant donné le nombre de lettres que nous recevons, nous devons limiter le nombre de fois qu'un auteur peut être publié. Nous apprécions ceux et celles qui nous écrivent régulièrement, mais nous savons aussi que le lecteur et la lectrice ont un point de saturation concernant tout auteur. Ces décisions sont difficiles à prendre. Idéalement, nous aimerions qu'un auteur ne soit pas publié plus d'une fois par mois.
- ⊙ **Le libelle.** Une lettre susceptible de nuire à la réputation d'une personne pourrait faire l'objet d'une action en libelle diffamatoire. L'auteur pourrait se retrouver dans de beaux draps, mais le journal aussi. Nous ne publierons pas une lettre qui nous semble diffamatoire. Ceci ne veut pas dire que nous ne ferons pas valoir l'opinion du lecteur. Il n'est pas rare de soumettre une lettre à notre avocat avant de l'imprimer, pour garantir la sécurité tant de l'auteur que du journal.
- ⊙ **Les campagnes.** Certains sujets font l'objet d'une campagne évidente par des personnes ayant un objectif précis. Dans la mesure du possible, nous essayons d'éviter de soumettre nos lecteurs et lectrices à la fausse nature de ce genre de campagnes.
- ⊙ **Les plaintes des clients.** Il nous est impossible de vérifier le genre d'affirmations exprimées dans la plainte d'un client. Par conséquent, nous ne publions pas ce genre de lettres.
- ⊙ **Les sujets délicats.** Certains croient que le fait d'être propriétaire nuit au type de lettres que nous publions sous cette rubrique. Ce sont des balivernes. Une lettre bien écrite, présentant des faits exacts et vérifiables, et qui respectent les normes susmentionnées trouvera sa place, mais non les lettres imprégnées de justifications concernant des conflits antérieurs ou qui insistent constamment sur des arguments visant peut-être un objectif personnel.
- ⊙ **Les élections.** La période des élections nous apporte de nombreuses lettres liées à la campagne électorale. Sachez que nous ne les publions pas. Un point c'est tout. Il existe suffisamment de forums publics et d'autres moyens de faire connaître une plate-forme politique. La rubrique de l'opinion des lecteurs sert à d'autres dialogues.

Les lettres au rédacteur en chef sont une des rubriques les plus lues du journal. Merci de nous apporter ce succès.

LA SOCIÉTÉ DOIT REFRÉNER LES COÛTS DE L'ÉDUCATION

[Publié dans le *Telegraph Journal* le 2 Septembre 2003]

La « colonne des invités » est une chronique régulière de la page éditoriale. Notre invité aujourd'hui est Desmond Morley, le directeur général de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick.

Cette semaine, malgré des frais de scolarité dont la hausse dépassera en moyenne 7 p. 100 par rapport à l'an dernier, 23 000 étudiants et étudiantes s'inscriront dans les quatre universités du Nouveau-Brunswick pour entreprendre ou poursuivre leurs études.

Après une légère tendance à la baisse à la fin des années 1990, le nombre d'inscriptions a de nouveau augmenté au cours des deux premières années du nouveau millénaire, même si la taille de la cohorte des dix-huit à vingt-quatre ans a continué à diminuer. Ce renversement récent de la tendance à la baisse est sans doute dû à une hausse compensatrice du « taux de participation » – c'est-à-dire du pourcentage de personnes admissibles qui s'inscrivent réellement. (Il semble que l'Université du Nouveau-Brunswick s'attende à elle seule à une hausse de 30 p. 100 des inscriptions en première année cet automne.)

Selon Développement des ressources humaines Canada, en 2002, 97 p. 100 des diplômés et diplômées universitaires du Nouveau-Brunswick faisant partie de la population active avaient un emploi – dont 87 p. 100 à temps plein.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de diplômés et diplômées universitaires employés dans la province a augmenté, passant d'un peu plus de 40 000 à près de 58 000. Il est vrai que la taille totale de la population active a augmenté pendant cette période. Cependant, s'il n'y avait pas eu une augmentation correspondante de la demande de diplômés universitaires, la taille de la population active aurait dû augmenter de 45 p. 100 environ pour réussir à absorber une telle hausse du nombre de diplômés et diplômées universitaires.

En fait, le nombre de diplômés et diplômées universitaires ayant un emploi a augmenté, et il continuera d'augmenter, quelles que soient les fluctuations de la taille de la population active. Par exemple, lorsque des infirmiers et infirmières du Nouveau-Brunswick qui n'avaient pas de baccalauréat en nursing prennent leur retraite, ils sont remplacés par des personnes détenant un tel diplôme.

Étant donné que la société réclame à cor et à cri des travailleurs et travailleuses mieux éduqués, la proportion de diplômés et diplômées universitaires dans la population active ne peut que continuer d'augmenter et la demande pourrait rapidement dépasser l'offre. L'an dernier aux États-Unis, il semble y avoir eu un million de postes bien rémunérés et stimulants qui n'ont pas été dotés par manque de personnel qualifié.

Le sénateur Louis J. Robichaud, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, avait donc de bonnes raisons de proposer récemment que les gouvernements fédéral et provinciaux se consultent pour offrir un enseignement universitaire gratuit.

Le sénateur Robichaud a fait remarquer que, actuellement, seuls les étudiants et étudiantes ayant des moyens financiers peuvent poursuivre des études supérieures et qu'un grand nombre d'étudiants et étudiantes ayant le potentiel de réussir de telles études ne peuvent en payer le coût.

Il a raison.

À cause de la disponibilité relativement grande du financement par des prêts, les études universitaires sont accessibles à presque tout le monde ayant les aptitudes intellectuelles nécessaires pour être accepté. Cependant, des études accessibles ne sont pas forcément abordables. Comme l'a fait remarquer Kelly Lamrock, critique en éducation du parti libéral provincial, député (Fredericton-Nashwaak) et ancien représentant étudiant respecté, les étudiants et étudiantes qui obtiennent un diplôme universitaire avec des dettes de l'ordre de 40 000\$ ne sont pas rares. Ceci revient à entrer sur le marché du travail avec une hypothèque de 40 000\$ avant même d'avoir un emploi à temps plein.

Au cours des derniers jours, le député fédéral conservateur au Nouveau-Brunswick John Herron (Fundy-Royal), défenseur apparemment inépuisable d'un financement approprié des études postsecondaires, a fait connaître un document d'orientation qui, dans l'ensemble, propose des hausses significatives du financement de base de l'enseignement postsecondaire, une meilleure aide financière aux étudiants et étudiantes, et des stratégies de réduction de la dette étudiante.

Le milieu universitaire sait depuis longtemps que l'éducation est une entreprise à vie qui ne s'arrête pas brusquement à la fin des études secondaires et que, dans ses phases officielles, l'enseignement à un coût abordable – et, mieux encore, gratuit – devrait être une priorité de tous les niveaux de gouvernements.

Il est donc encourageant de voir que certains de nos hommes politiques – appartenant à des générations, des tendances politiques et des niveaux de gouvernement différents – semblent maintenant en être arrivés à la même conclusion.

COLLANT ANNIVERSAIRE

Pendant toute l'année 2003, la Fédération a ajouté un collant rappelant son 30^e anniversaire sur tout le courrier à expédier et elle a reçu de nombreux commentaires de félicitations.

Il nous reste seulement quelques collants qui seront réservés aux lettres adressées à l'extérieur de la Fédération d'ici la fin de l'année.

Le président,
Comité des communications

Ian Fraser

1973

Notre 30^e Anniversaire!

2003